



C2010-Direction générale des services VGP-Direction des finances VGP

## **DELIBERATION N° D.2020.12.13**

### **du Conseil communautaire du 1 décembre 2020**

#### **Exercice 2021 du Budget principal et des Budgets annexes assainissement "régie", "marchés" et "délégations de services publics" (DSP) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.**

#### **Ouverture anticipée des crédits d'investissement.**

Date de la convocation : 24 novembre 2020  
Date d'affichage : 2 décembre 2020  
Nombre de conseillers en exercice : 76  
Secrétaire de séance : M. Charles RODWELL  
Rapporteur : M. Olivier DELAPORTE

**Président:** M. François DE MAZIERES

#### **Sont présents :**

M. Jacques ALEXIS, M. Renaud ANZIEU, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN, Mme Vanessa AUROY, M. Michel BANCAL, M. Patrice BERQUET, Mme Anne-Sophie BODARWE, M. Fabien BOUGLE, Mme Sonia BRAU, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. François DARCHIS, M. Olivier DE LA FAIRE, M. François DE MAZIERES, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard DELEPIERRE, M. Jérémy DEMASSIET, Mme Caroline DOUCERAIN, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Laëtitia GAIGNARD-VIOT, M. Stéphane GRASSET, M. Kamel HAMZA, Mme Jocelyne HANNIER, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Magali LAMIR, M. Olivier LEBRUN, M. Emmanuel LION, Mme Lucie LONCLE DUDA, M. Jean-Philippe LUCE, M. Alain NOURISSIER, M. Philippe PAIN, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Benoît RIBERT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Richard RIVAUD, M. Charles RODWELL, Mme Dominique ROUCHER, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Anne-France SIMON, M. Pascal THEVENOT, M. Marc TOURELLE, M. Luc WATTELLE.

#### **Absents excusés:**

M. Jean-François BARATON, M. Philippe BRILLAULT, M. Arnaud HOURDIN.  
Mme Martine SCHMIT (pouvoir à M. Olivier DE LA FAIRE), Mme Sophie TRINIAC (pouvoir à M. Jean-Christian SCHNELL), M. Alain SANSON (pouvoir à M. Richard RIVAUD), Mme Lydie DUCHON (pouvoir à Mme Sonia BRAU), Mme Jane-Marie HERMANN (pouvoir à M. Olivier LEBRUN), Mme Sylvie PIGANEAU (pouvoir à Mme Béatrice RIGAUD-JURE), Mme Annick BOUQUET (pouvoir à M. François DE MAZIERES), Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Philippe PAIN), Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO (pouvoir à Mme Dominique ROUCHER), M. Erik LINQUIER (pouvoir à M. Charles RODWELL), Mme Anne-Lise JOSSET (pouvoir à M. Emmanuel LION), Mme Nathalie JAQUEMET (pouvoir à M. Luc WATTELLE), Mme Violaine CHARPENTIER (pouvoir à M. Richard DELEPIERRE), Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir à M. Marc TOURELLE), M. Bruno DREVON (pouvoir à M. Jean-Pierre CONRIE), Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU (pouvoir à Mme Magali LAMIR), Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), Mme Emmanuelle DE CREPY (pouvoir à M. Michel BANCAL), M. Gilles CURTI (pouvoir à Mme Marie-Hélène AUBERT), M. Pierre SOUDRY (pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE), M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE (pouvoir à M. François DARCHIS), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à M. Pascal THEVENOT), Mme Martine BELLIER (pouvoir à M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN), M. Henri LANCELIN (pouvoir à M. Kamel HAMZA), Mme Christine CARON (pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS), M. Christophe KONSDORFF

(pouvoir à M. Benoît RIBERT), M. Gwilherm POULLENNEC (pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN), Mme Elodie DEZECOT (pouvoir à M. Jean-Philippe LUCE), Mme Pascale RENAUD (pouvoir à Mme Anne-Sophie BODARWE).

\*\*\*\*\*

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu la délibération n° D.2020.01.1 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 7 janvier 2020 relative à la création des trois budgets annexes assainissement « régie », « marchés » et délégations de services publics » (DSP) de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2020.03.5 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 3 mars 2020 relative au budget primitif 2020 du budget annexe assainissement « DSP » de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2020.03.4 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 3 mars 2020 relative au budget primitif 2020 du budget annexe assainissement « marchés » de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2020.03.3 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 3 mars 2020 relative au budget primitif 2020 du budget annexe assainissement « régie » de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2020.07.34 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 7 juillet 2020 relative notamment à l'autorisation de programme pour l'acquisition du Moulin de Saint-Cyr et à la modification de l'échéancier des crédits de paiement des autorisations de programme ;

Vu la délibération n° D.2020.10.12 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 6 octobre 2020 portant notamment sur l'ajustement de l'autorisation de programme relative au fonds de concours liés au retour incitatif 2020 ;

Vu le budget principal en cours de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

-----

Le budget primitif (BP) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'exercice 2021 sera voté lors du Conseil communautaire du 6 avril 2021. Le Code général des collectivités territoriales prévoit ce cas de figure et régit précisément la possibilité de commencer à exécuter un budget avant son vote effectif.

Ces dispositions permettent d'éviter toute rupture d'activité durant le premier trimestre de l'année, sachant que les crédits ainsi ouverts seront intégrés dans le BP 2021 de la communauté d'agglomération.

En investissement, il est ainsi possible :

- d'engager et mandater dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 les restes à réaliser de l'année 2020 ;
- d'engager et mandater de nouveaux crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser. Il est proposé de calculer ces 25 % sur les crédits votés au BP 2020 ;
- de mandater les engagements pris dans le cadre d'une autorisation de programme (AP) dans la limite des crédits de paiement (CP) prévus pour 2021 par la délibération d'ouverture de cette AP.

### • Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2021 du budget principal :

Il est proposé d'ouvrir de manière anticipée 2 600 000 € de crédits d'investissement tel que présenté en détail dans le tableau ci-dessous :

Chapitre	Libellé	BP 2020	Ouverture maximale de 25 % du BP 2020	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Principal
20	Immobilisations incorporelles	348 300,00 €	87 075,00 €	83 000,00 €
204	Subventions d'équipement	6 318 114,00 €	1 579 528,50 €	500 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 331 426,00 €	832 856,50 €	800 000,00 €
23	Travaux en cours	2 044 000,00 €	511 000,00 €	500 000,00 €

Opération 110	Vidéoprotection	840 000,00 €	210 000,00 €	210 000,00 €
Opération 1118	Banque communautaire de matériel informatique	135 000,00 €	33 750,00 €	30 000,00 €
Opération 1219	Fibre optique liaison entre mairies	1 000 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €
Opération 312	Pistes cyclables	200 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Opération 612	Allée royale de Villepreux	200 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Opération 714	Déchèterie de Buc	1 700 000,00 €	425 000,00 €	0,00 €
Opération 918	Informatique VGP	480 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €
16	Emprunts	31 000,00 €	7 750,00 €	7 000,00 €
	<b>Total</b>	<b>16 627 840,00 €</b>	<b>4 156 960,00 €</b>	<b>2 600 000,00 €</b>

**CP prévus pour 2021 liés aux AP votées au budget principal :**

Il est rappelé que, conformément aux délibérations votées lors des conseils communautaires des 7 juillet et 6 octobre 2021 susvisées, les CP prévus pour l'exercice 2021 par AP sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

AP n°	Objet	CP 2021
2016-002	Travaux CRR de VGP	1 725,82
2016-003	Echangeur A86	207 091,00
2017-006	Piste cyclable vallée de la Bièvre	10 034,19
2018-001	Déchèterie intercommunale de Buc et parking	734,69
2018-003	Fonds de concours Plan de développement intercommunal	1 000 000,00
2019-001	Fibre optique : liaison mairies	1 500 000,00
2019-003	Remboursement aux communes aménagements de bus	300 000,00
2020-001	Fonds de concours retour incitatif 2020	2 115 000,00
2020-002	Création halte allée royale de Villepreux tram13	1 000 000,00
2020-005	Acquisition Moulin de Saint Cyr	3 420 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>9 554 585,70</b>
	<b>Crédits de Paiement 2021</b>	

• **Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement « régie » :**

Le budget annexe assainissement « régie » ne concerne qu'une seule commune : Versailles.

A ce titre, il est proposé d'ouvrir de manière anticipée 282 000 € de crédits d'investissement. Le détail apparaît ci-après :

Chapitre	Article par nature	Libellé	BP 2020	Ouverture maximale de 25 % du BP 2020	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Régie
21	2154	Matériel industriel	30 000,00 €	7 500,00 €	7 000,00 €
21	2182	Matériel de transport	42 000,00 €	10 500,00 €	10 000,00 €
21	2183	Matériel informatique	700,00 €	175,00 €	0,00 €
21	2184	Mobilier	500,00 €	125,00 €	0,00 €
21	2188	Autres immobilisations corporelles	500,00 €	125,00 €	0,00 €
Opération 2001 : Travaux assainissement	2031	Frais d'études	5 000,00 €	1 250,00 €	1 000,00 €
Opération 2001 : Travaux assainissement	2033	Frais d'insertion	1 000,00 €	250,00 €	
Opération 2001 : Travaux assainissement	217532	Réseaux d'assainissement	878 400,00 €	219 600,00 €	219 000,00 €

16	1681	Emprunts Agence de l'Eau	182 000,00 €	45 500,00 €	45 000,00 €
		<b>Total</b>	<b>1 140 100,00 €</b>	<b>285 025,00 €</b>	<b>282 000,00 €</b>

• **Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement « marchés » :**

Ce budget annexe concerne 6 communes : Bougival, Buc, Renne-moulin, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay et Viroflay.

Il est proposé d'ouvrir de manière anticipée 302 000 € de crédits d'investissement, conformément au tableau ci-dessous :

Chapitre	Article par nature	Libellé	BP 2020	Ouverture maximale de 25 % du BP 2020	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Marchés
Opération 2001 : Travaux assainissement	2031	Frais d'études	310 230,00 €	77 557,50 €	77 000,00 €
Opération 2001 : Travaux assainissement	2033	Frais d'insertion	5 700,00 €	1 425,00 €	1 000,00 €
Opération 2001 : Travaux assainissement	217532	Réseaux d'assainissement mis à disposition	586 000,00 €	146 500,00 €	146 000,00 €
458101	458101	Opération sous mandat : Assainissement non collectif Renne-moulin	200 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €
16	1681	Emprunts Agence de l'Eau	5 000,00 €	1 250,00 €	1 000,00 €
16	1641	Emprunts bancaires	310 400,00 €	77 600,00 €	77 000,00 €
		<b>Total</b>	<b>1 417 330,00 €</b>	<b>354 332,50 €</b>	<b>302 000,00 €</b>

• **Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement « délégations de services publics » (DSP) :**

Le budget annexe assainissement DSP concerne 7 communes : Bièvres, Bois d'Arcy, Châteaufort, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, La Celle-Saint-Cloud et Noisy-le-Roi.

Il est proposé d'ouvrir de manière anticipée 303 000 € de crédits d'investissement détaillés ci-après :

Chapitre	Article par nature	Libellé	BP 2020	Ouverture maximale de 25 % du BP 2020	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget DSP
Opération 2001 : Travaux assainissement	217532	Réseaux d'assainissement mis à disposition	996 900,00 €	249 225,00 €	249 000,00 €
16	1681	Emprunts Agence de l'Eau	15 500,00 €	3 875,00 €	3 000,00 €
16	1641	Emprunts bancaires	204 600,00 €	51 150,00 €	51 000,00 €
		<b>Total</b>	<b>1 217 000,00 €</b>	<b>304 250,00 €</b>	<b>303 000,00 €</b>

Ainsi, le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur ces ouvertures anticipées de crédits d'investissement portant sur l'exercice budgétaire 2021 de la Communauté d'agglomération.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

-----  
**APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,**

- 1) d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement pour l'exercice budgétaire 2021 du budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, dans les limites présentées en synthèse dans le tableau ci-dessous :

Chapitre	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Principal
20	Immobilisations incorporelles	83 000,00 €
204	Subventions d'équipement	500 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	800 000,00 €
23	Travaux en cours	500 000,00 €
Opération 110	Vidéoprotection	210 000,00 €
Opération 1118	Banque communautaire de matériel informatique	30 000,00 €
Opération 1219	Fibre optique liaison entre mairies	250 000,00 €
Opération 312	Pistes cyclables	50 000,00 €
Opération 612	Allée royale de Villepreux	50 000,00 €
Opération 714	Déchèterie de Buc	0,00 €
Opération 918	Informatique VGP	120 000,00 €
16	Emprunts	7 000,00 €
	<b>Total</b>	<b>2 600 000,00 €</b>

- 2) d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement pour l'exercice budgétaire 2021 du budget annexe assainissement « régie » de la communauté d'agglomération, dans les limites présentées ci-dessous :

Chapitre	Article par nature	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Régie
21	2154	Matériel industriel	7 000,00 €
21	2182	Matériel de transport	10 000,00 €
Opération 2001 : Tvx assainissement	2031	Frais d'études	1 000,00 €
Opération 2001 : Tvx assainissement	217532	Réseaux d'assainissement mis à disposition	219 000,00 €
16	1681	Emprunts Agence de l'Eau	45 000,00 €
		<b>Total</b>	<b>282 000,00 €</b>

- 3) d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement pour l'exercice budgétaire 2021 du budget annexe assainissement « marchés » de la communauté d'agglomération, dans les limites présentées ci-dessous :

Chapitre	Article par nature	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget Marchés
Opération 2001 : Tvx assainissement	2031	Frais d'études	77 000,00 €
Opération 2001 : Tvx assainissement	2033	Frais d'insertion	1 000,00 €
Opération 2001 : Tvx assainissement	217532	Réseaux d'assainissement mis à disposition	146 000,00 €
16	1681	Emprunts Agence de l'Eau	1 000,00 €
16	1641	Emprunts bancaires	77 000,00 €
		<b>Total</b>	<b>302 000,00 €</b>

- 4) d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement pour l'exercice budgétaire 2021 du budget annexe assainissement « délégations de services publics » (DSP) de la communauté d'agglomération, dans les limites présentées ci-dessous :

Chapitre	Article par nature	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2021 du Budget DSP
Opération 2001 : Tvx assainissement	217532	Réseaux d'assainissement mis à disposition	249 000,00 €
16	1681	Emprunts Agence de l'Eau	3 000,00 €
16	1641	Emprunts bancaires	51 000,00 €
		<b>Total</b>	<b>303 000,00 €</b>

Il est précisé que l'ensemble de ces crédits seront intégrés dans le budget primitif de l'exercice 2021 des quatre budgets de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

- 5) de mandater les engagements pris dans le cadre d'une autorisation de programme (AP) dans la limite des crédits de paiement (CP) prévus pour 2021 par la délibération d'ouverture de cette AP, concernant le budget principal de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 6) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

\*\*\*\*\*

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 44

Nombre de pouvoirs : 29

Nombre de suffrages exprimés : 73 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité par 71 voix , 2 abstentions (Monsieur Fabien BOUGLE, Madame Lydie DULONGPONT.)

*Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*